Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 14 (1869)
Heft: (8): Supplément au no 8 de la Revue Militaire Suisse

Artikel: Etats-Unis
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-357741

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

cieuse, en passant devant toute l'armée de défense qui se tenait à quelques pas et à angle droit sur les flancs de la colonne d'attaque. A la guerre pas un seul homme n'en serait revenu.

« Une tentative va être faite dans la Chambre des communes pour obtenir une augmentation de l'allocation accordée aux volontaires sur le budget de la guerre. Il est probable que les événements de lundi dernier ne contribueront pas prodigieusement à faire triompher cette proposition. Le pays trouve qu'il n'en a pas pour son argent..... »

Ces renseignements paraissent être confirmés par le *Times*, qui résume son appréciation en disant qu'à cette manœuvre il n'aurait été omis aucune des fautes ni saisi aucune des bonnes occasions possibles à la guerre.

Etats-Unis. — Un des premiers actes du général Grant, comme président, a été la réorganisation de l'armée sur un pied normal et réduit de paix. Par trois ordres généraux (nos 16, 17, 18, en date des 10, 15 et 16 mars) cette réorganisation, intitulée *consolidation of the army*, a eu lieu sur les bases suivantes :

L'ordre n° 16 porte que les régiments d'infanterie seront réduits au nombre de 25, en fusionnant entr'eux les régiments actuels comme suit :

Le 43e et le 1er, le 16 et le 2e, 1/2 37e et 3e, 30e et 4e, 1/2 37e et 5e, 42e et 6e, 36e et 7e, 33e et 8e, 27e et 9e, 26e et 10e, 24e et 29e pour faire le 11e, 45e et 14e, 35e et 15e, 11e et 34e pour faire le 16e, 44e et 17e, 25e et 18e, 28e et 19e, 32e et 21e, 31e et 22e, 38e et 41e pour faire le 24e, 39e et 40e pour faire le 25e. Les nos 12, 13, 20 sont maintenus tels quels. Les officiers de compagnie sous les drapeaux de chacun des deux régiments fusionnés seront choisis à l'ancienneté pour former les cadres des compagnies du nouveau régiment. Les officiers surnuméraires recevront des feuilles de route pour leur domicile, où ils attendront de nouveaux ordres en disponibilité. Les sous-officiers surnuméraires seront licenciés honorablement, à moins qu'ils ne préfèrent continuer à servir dans un grade inférieur. Les officiers d'état-major seront désignés plus tard. Les officiers absents par détachement, congé ou autre cause, depuis plus de 30 jours, seront considérés comme démissionnaires et toutes les vacances repourvues à l'ancienneté parmi les officiers de même grade attendant des ordres. Le recrutement est suspendu dans les 25 régiments jusqu'à ce que leur effectif soit descendu au chiffre légal, mais les réengagements pourront continuer à avoir lieu. Les régiments de vétérans pourront licencier honorablement, sur leur demande, tous les hommes impropres au service actif.

L'ordre n° 17 prescrit les mesures de détail et les itinéraires pour l'exécution du précédent; il fixe les nouvelles compagnies à l'effectif de 1 capitaine, 1 lieutenant, 1 sous-lieutenant, et au maximum de 6 sergents, 8 caporaux, 2 musiciens, 2 artificiers, 1 waguemestre, 100 soldats; il désigne pour chacun des 25 régiments un colonel, un lieutenant-colonel et un major, presque tous généraux de brigade ou de division de l'ancienne armée des volontaires.

L'ordre n° 18 apporte les changements suivants aux grands commandements territoriaux :

Le lieutenant général Sheridan est appelé à la division militaire du Missouri, à la place du général Sherman promu commandant en chef, division comprenant les trois grands départements du Dacota, du Platte et du Missouri.

Le major-général Halleck passe de la Californie à la division du sud, composée des départements du sud et Louisiane, du 4e district, et des états composant le présent département du Cumberland, quartier-général à Louisville en Kentucky.

Le major-général Thomas remplace le général Halleck à la division du Pacifique.

Le major-général Schofield passe du ministère de la guerre au commandement du département du Missouri, auquel sont ajoutés l'état de l'Illinois et le poste du Fort-Smith en Arkansas. Le major-général Howard passe au commandement du département de la Louisiane. Les départements de Washington et du Cumberland sont supprimés, ainsi que le 1er district militaire.

De très notables économies seront réalisées par ces réductions, en même temps que l'armée gagnera en régularité et en homogénéité.

— Les journaux de St-Louis parlent avec grand éloge des travaux de notre compatriote Buchser, le peintre soleurois bien connu qui s'est rendu en Amérique, il y a deux ans, pour y recueillir des scènes de la grande guerre de la Sécession. Entr'autres un portrait du général Sherman, exposé actuellement à St-Louis, fait l'admiration du public et des connaisseurs par sa parfaite ressemblance et par son cachet artistique. L'illustre général est représenté debout, en tenue de campagne de major-général, avec une main sur la carte de cette Géorgie qu'il allait traverser pour atteindre l'Atlantique ; à ses côtés est son secrétaire le colonel Dayton, et dans le fond les tentes du camp d'Atlanta. Nul doute que ce beau tableau, destiné à la Suisse, ne soit bien accueili parmi nous.

La Revue militaire suisse paraît deux fois par mois. Elle publie en supplément, une fois par mois, une **Revue des Armes spéciales.**

Conditions d'abonnement : Pour la Suisse, franc de port, 7 fr. 50 c. par an ; 2 fr. par trimestre. Pour la France et l'Italie, franc de port, 10 fr. par an ; 3 fr. par trimestre. — Pour les autres Etats, franc de port, 15 fr. par an. — Numéros détachés : 40 centimes par numéro. — Remise aux libraires.

Les demandes d'abonnement pour l'étranger peuvent être adressées à M. Tanera, libraire-éditeur, rue de Savoie, 6, à Paris. Celles pour l'Italie à MM. Bocca, frères, libraires de S. M., à Turin.

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au Comité de Direction de la *Revue militaire suisse, à Lausanne.*

LAUSANNE. — IMPRIMERIE PACHE, CITÉ-DERRIÈRE. 3.